

**Présentation du Directeur Général du CONATEL à l'occasion du 41eme anniversaire de l'Institution**

## **41eme Anniversaire du CONATEL ou l'an 1 de la Reconstruction**

Le contexte de l'anniversaire du CONATEL s'est toujours bien prêté à cette activité de commémoration à travers laquelle une réflexion ouverte trouve toujours sa place pour nous permettre de parler à nous-mêmes.

Parler à nous-mêmes pour revisiter la vocation organique de l'institution, contempler le parcours effectué en vue de poser objectivement les jalons du futur.

Dans cet exercice, il est souvent de bon ton de considérer de manière objective les nombreuses évolutions qui ont cours dans ce secteur en perpétuelle mutation des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) de façon à nous situer par rapport à ces évolutions tant sur le plan de la vision que nous pouvons incarner qu'à celui de l'adéquation des pouvoirs et des moyens avec les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs poursuivis.

Ainsi, de commémoration en commémoration, nous nous donnons l'occasion de nous convaincre et nous sensibiliser sur le rôle prééminent que joue ce secteur dans la vie des peuples et de nous résoudre à l'effort d'appropriation nécessaire dans l'optique d'aménager les raccourcis à notre développement à partir de sauts qualitatifs bien orchestrés, puisant leur énergie dans la valeur déterminante des avantages directs et indirects que recèle, à l'échelle universelle, une exploitation innovante des TIC.

L'année dernière, pour la célébration des quarante ans du Conatel, l'état d'esprit général était celui de l'optimisme le plus fervent, motivé –que nous étions- par la force avérée de l'engagement du CONATEL au cours de ces cinq dernières années qui a vu une rupture tranchée avec les indéterminations et les mitigations passées au profit d'une dynamique volontariste forte caractérisée par une maturation de la logique de régulation et une conciliation intelligente des contradictions inévitables que la désuétude du cadre juridique et réglementaire et institutionnel ne pouvait pas manquer de provoquer face à l'ampleur des développements nombreux, divers et souvent imprévisibles intervenus dans le secteur.

De la régulation technique pure impliquant la gestion de la numérotation, l'attribution des fréquences, la délivrance des autorisations, le contrôle de l'utilisation des fréquences et le monitoring des systèmes audiovisuels; à la régulation économique touchant à l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs, l'animation du guichet unique en passant par la gestion stratégique incluant la déconcentration des services, le développement de l'accès universel, la promotion de l'utilisation des TIC et la protection des consommateurs; les résultats étaient visibles.

Le pays vivait allègrement sa révolution du mobile dans une structure de marché consolidée au jour le jour et parallèlement, des chantiers novateurs étaient engagés pour concourir à un développement de l'Infrastructure Nationale des Télécommunications et des TIC, une

généralisation de la desserte et de l'accès internet, un développement de la large Bande, dans un environnement encadré, promis aux rajeunissements de la réforme juridico-réglementaire fraîchement actualisée et inscrite à l'agenda législatif de l'époque.

C'est qu'en fait stimulé par le poids de ses accomplissements multiples à fort impact socio-économique, dont l'étalage dans le cadre de la petite chapelle « » du bicentenaire pouvait, pour certains, relever du grossissement ou de l'exagération, le CONATEL, se déterminait à justifier son positionnement de composante-clé de la gouvernance technologique nationale en embrassant les défis de taille qui confrontaient ses horizons.

Par ainsi, une vigilance accrue de l'intégrité du cadre d'opération face aux menaces souvent insidieuses revêtant les habits parfois trompeurs d'une valeur ajoutée au système, la protection des investissements consentis contre la fraude, la promotion de la réforme juridico-réglementaire pour consolider l'environnement concurrentiel, le renforcement de l'autorité de régulation et l'encadrement de l'intégration du pays dans la société de l'information constituaient des perspectives-phares; pendant que les enjeux stratégiques et technologiques, destinés à maintenir le pays en phase avec les évolutions majeures au niveau international ont intégré un agenda de travail déjà exigeant. C'est à ce compte que les chantiers de la portabilité des numéros, du passage au numérique dans le domaine de l'audiovisuel, de la mise en œuvre du projet de télé-centres communautaires polyvalents pour l'ensemble des communes du pays, de la promotion des applications TIC pour le développement incluant la e-gouvernance et la rationalisation accrue des relations internationales pour le secteur tant dans son volet de coopération technique que dans son volet de représentation, avaient été lancés .

C'est aussi à ce compte que le CONATEL anticipait, avec la plus grande fierté, de pouvoir achever et inaugurer, au premier trimestre de l'année 2010, son nouveau local qui devait être un bâtiment de cinq étages, suffisant en termes de commodités, depuis le parking souterrain ou à ciel ouvert jusqu'à l'ergonomie des espaces de travail en passant par l'ascenseur de transport ; et aussi disposant d'une électronique embarquée de pointe et d'un réseautage robuste qui en feraient le premier bâtiment technologiquement intelligent du pays.

Mais Hélas, sur le chemin conquérant de la concrétisation de l'agenda, survient le choc innommable du 12 janvier.

Le CONATEL l'a ressenti dans sa rigueur la moins clémente, la moins pitoyable: Le nouveau local a sombré emportant sur son passage, dans un amas de décombres et de ferrailles, la vie des ouvriers qui y travaillaient de façon acharnée, pressés par les délais contraignants.

Aujourd'hui les bureaux historiques du bicentenaire ne semblent tenir debout que pour le prestige à sauvegarder. De nombreuses fissures les traversent de part en part et une posture d'affaissement est observable par endroits qui le voue dans la meilleure des probabilités à une démolition non urgente, le temps de tenter de récupérer son héritage exploitable de mémoire et d'archives.

Le personnel de l'Institution, partageant pour la plupart les traumatismes multiples de dizaines de milliers de nos compatriotes, a souffert la perte brutale de plusieurs de ses membres:

Nous pensons en premier lieu à l'ingénieur Barbara, qui était l'une des rares femmes-Ingénieures de l'Institution, que le CONATEL a accueilli comme Secrétaire, il y a quinze ans, et qui l'a vu faire ses armes jusqu'à la profession effective d'Ingénieur. C'est l'image d'une sobriété, d'une courtoisie et d'une affabilité de tous les instants.

Nous pensons à Premice Rivert que les services techniques auxquels il appartenait, tenait en grande estime par rapport à son dévouement au travail, sa disponibilité, et son efficacité.

Nous pensons aussi à tous ces anciens membres du personnel du CONATEL qui ont aussi perdu la vie dans le séisme, particulièrement Monsieur Fritz MICHEL qui a été à deux reprises Directeur de l'Institution et qui a contribué au façonnement de la logique d'administration qui a traversé les 25 premières années du CONATEL.

Nous tenons encore une fois et de manière spéciale à exprimer à leur famille et à l'ensemble du personnel du CONATEL éploré par ces pertes, l'expression de nos condoléances les plus émues et de notre reconnaissance éternelle.

Si cette tragédie nous fait ressentir que rien ne sera plus comme avant, la meilleure manifestation de cette reconnaissance consiste à ne pas nous apitoyer sur nous-mêmes pour nous dire que plus rien ne devra plus être comme avant.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de placer la commémoration du 41eme anniversaire du CONATEL en ce 27 septembre 2010 sous le double signe du devoir de mémoire et de la foi dans l'avenir. **41eme anniversaire ou an 1 de la reconstruction ?** C'est d'ailleurs la question que l'on se pose dans le numéro spécial de la revue du CONATEL dont un exemplaire vous sera livré à la fin de la semaine

Il est vrai que la difficulté des temps peut être propice aux pires doutes et aux plus terribles appréhensions, envenimées dans notre imaginaire superstitieux par les calamités conjoncturelles qui nous ciblent, mais le simple fait que l'amas de décombres ait cédé sa place à cette construction transitionnelle qui, à partir d'aujourd'hui, va accueillir l'équipe de crise du CONATEL, renforcée du soutien d'autres personnels de l'institution qui avaient été mis en disponibilité forcée, constitue un gage de cette foi.

En effet, cette foi puisait déjà sa source dans la reconnaissance de l'impact positif que la disponibilité des services pouvait avoir sur le bilan global de la catastrophe en raison du ralentissement du rythme de l'exode rural tel qu'il continuait à se déployer au cours de la décennie précédente et du fait que malgré ses défaillances, le système s'est prêté au sauvetage de nombreuses vies et à la mobilisation de la solidarité tant nationale qu'internationale.

Avec le recul, nous mesurons ce qu'il faut de sérénité et de courage pour voir la destruction de tout ce à quoi on a œuvré, parfois de haute lutte, et trouver l'énergie pour redémarrer malgré nos propres tribulations individuelles.

C'est avec ce leitmotiv que les choses ne devront plus jamais être comme avant et de la foi dans l'avenir que nous avons abordé la gestion de la période d'urgence qui a suivi l'après 12 janvier. Il a fallu assurer une veille des acquis du cadre d'opération afin de prévenir sa déstabilisation et déstructuration face aux approches et velléités de réponse d'urgence inadaptées par rapport à ce qui a survécu.

Il n'a pas échappé au CONATEL que, par delà le conjoncturel, il fallait garder le cap de l'agenda de régulation et des approches structurantes pour s'assurer de mettre à profit le potentiel avéré des TIC au programme de relèvement, de reconstruction et de développement du pays.

A cet effet, le CONATEL s'est investi dans l'élaboration d'une stratégie TIC pour la reconstruction qui a bénéficié de l'appui de l'Union Internationale pour la mobilisation, dans le cadre d'une table ronde qui s'est tenue à la Barbade à la fin du mois de juin dernier, des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un plan-programme articulé autour de quatre axes stratégiques intégrant l'ensemble des problématiques du secteur.

Cette stratégie est venue répondre à la nécessité de fournir des matériaux et méthodes nouveaux à la planification nationale pour la reconstruction et le développement en y intégrant, de façon structurée, les apports avérés et potentiels du secteur-clé des TIC en vue de garantir les efforts que requerraient l'intégration du pays dans la Société de l'Information et la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement.

A l'orée de la tenue du Sommet de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, suivant une délégation expresse du Ministre de Tutelle du secteur, un comité de pilotage a été commissionné pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Nous attendons de pouvoir valider, d'ici la fin de cette semaine le plan de travail dudit comité et nous prévoyons de mettre à profit la prochaine Conférence des Plénipotentiaires, instance suprême de décision de l'UIT et , qui se tiendra au Mexique au mois d'octobre prochain, pour réactiver les interactions et négocier un Protocole d'Accord (MoU) pour la mise en place d'un plan de travail conjoint en vue d'une coopération technique dont le potentiel n'a jamais été aussi porteur.

En ce 41<sup>ème</sup> anniversaire du CONATEL, nous avons su trouver, encore une fois des motifs de foi en l'avenir qui pourra s'embrasser à travers l'agenda de régulation du quarantième mais aussi à travers les promesses fortes de la stratégie TIC pour la reconstruction.

Attelons-nous à la tâche. Il n'y a plus de temps à perdre. Une population est là et attend. Nous avons un pays à reconstruire.

Merci de bien vouloir communier avec nous dans cette perspective.

